



PROCÈS-VERBAL N°02

Réunion du : **10 Décembre 2018**

Présidence : René JONCHERE

Présents : Paul ARRIVE - Alain BEAUPIED –Yves COUPRY - Gérard HERVE - Michel PERROT - Alain POISSON - Daniel ROINSARD.

Assiste : Lucie GUILLARD

Excusé : BODIN Jacques (Pilote de pôle) - Eugène GEINDREAU - Gérard NEGRIER - Joël POIRAUD

1. Procès-verbaux des réunions de la CFTIS

La C.R.T.I.S. prend note des décisions portées aux PV de la CFTIS suivants :

PV N°02 du 8 Novembre 2018 « Section Suivi des Installations Utilisées en Compétitions Nationales »

PV N°03 du 23 Octobre 2018 « Section Classement des Terrains et Installations Sportives »

2. Examen des dossiers

LES TERRAINS

1 – LES CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement(s) des installations :

Niveau 4

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
44	LA BAULE	CS ALAIN BURBAN	440550202	SYE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces **dossiers** à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

Niveau 5

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
49	MONTREUIL JUIGNE	STADE PIERRE CONOTTE	492140103	SYE

72	AUVERS LE HAMON	STADE AUVERS LE HAMON	720160102	SYE
----	-----------------	-----------------------	-----------	-----

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

Niveau 6

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
44	LA ROUXIERE	STADE MUNICIPAL	442130401	GAZON
72	MAYET	STADE PAUL ROUILLON	721910102	GAZON
85	LUCON	PLAINE DES SPORT DU SOURDY	851280203	GAZON

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

Niveau FootA11

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
44	NANTES	STADE DU PIN SEC	441092901	SYE
49	TIGNE	STADE MUNICIPAL	493730502	STA
53	MAYENNE	PARC DES SPORTS	531470104	GAZON
53	MAYENNE	PARC DES SPORTS	531470105	GAZON
53	MAYENNE	PARC DES SPORTS	531470106	GAZON
53	MAYENNE	PARC DES SPORTS	531470107	GAZON
53	SAINT OUEN DES TOITS	STADE CLAUDE BABLON	532430103	GAZON
72	LA FLECHE	STADE DE BOUCHEVEREAU	721540202	GAZON
85	BELLEVIGNY	STADE PIERRE GUITTET	850190202	GAZON
85	NOIRMOUTIER	STADE LOUIS ETIENNE ROGER	851630102	GAZON

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

Niveau FootA5

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
49	MURS ERIGNE	STADE DES VARENNES	492235501	SYE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

2 – CONFIRMATIONS DE CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement(s) des installations :

Niveau 4

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
49	BEAUCOUZE	STADE JACQUES AUBINEAU	490200101	SYE
53	MAYENNE	PARC DES SPORTS	531470101	GAZON

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces **dossiers** à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

Niveau 5

District	Ville	Terrain	NNI	SOL	Circulaire n°19
44	BOUAYE	STADE GEORGES TOUGERON	440180101	SYE	
44	LA BAULE	CS ALAIN BURBAN	440550201	GAZON	NON
44	NANTES	STADE DE LA DURANDIERE	441090402	SYE	
44	LE PIN	STADE DES ABBAYES	441240101	GAZON	OUI
44	LOIRAUXENCE BELLIGNE	STADE DES GARENNES	442130201	GAZON	NON
49	LES ALLEUDS	STADE DES ALLEUDS	490010101	GAZON	OUI
49	BRISSAC QUINCE	CS DE BRISSAC	490500101	GAZON	NON
49	LYS HAUT LAYON TIGNE	STADE MUNICIPAL	493730501	GAZON	OUI
53	MAYENNE	PARC DES SPORTS	531470103	GAZON	NON
53	SAINT OUEN DES TOITS	STADE CLAUDE BABLON	532430101	GAZON	NON
72	LA FLECHE	STADE DE BOUCHEVEREAU	721540201	GAZON	OUI
72	MAYET	STADE JEAN PAUL ROUILLON	721910101	GAZON	OUI
72	PRUILLE LE CHETIF	STADE MUNICIPAL D ASNILLE	722470101	GAZON	NON
85	BELLEVIGNY	STADE PIERRE GUITTET	850190201	GAZON	OUI
85	LES HERBIERS	STADE DE LA SALMONDIERE	851090201	GAZON	NON
85	NOIRMOUTIER	STADE LOUIS ETIENNE ROGER	851630101	GAZON	NON

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le **PV** concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

Niveau 6

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
44	NANTES	STADE DE LA DURANTIÈRE	441090403	STA
53	VILLAINES LA JUHEL	STADE ALBERT GOUPIL	532710102	GAZON
85	LUCON	PLAINE DES SPORTS DU SOURDY	851280202	STA

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

Niveau FootA11

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
53	SAINT OUEN DES TOITS	STADE CLAUDE BABLON	532430102	GAZON
53	VILLAINES LA JUHEL	STADE ALBERT GOUPIL	532710103	GAZON

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

3- CHANGEMENT DE NIVEAU DE CLASSEMENT

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement(s) après modifications des installations :

Niveau 4

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
53	LAVAL	PLAINE DE JEUX CROIX DES LANDES	531300901	GAZON

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

4 – AVIS PREALABLE INSTALLATION SPORTIVE

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les installation(s) suivante(s)

District	Ville	Terrain	NNI	Niveau	Nature Travaux
44	MESANGER	STADE GABRIEL BORDAY	440960102	5 SYE	TERRAIN
44	MESANGER	STADE GABRIEL BORDAY	440965501	FOOTA5	TERRAIN
85	LES BROUZILS	STADE DE GRASLA	850380202	5 SYE	TERRAIN
85	LES BROUZILS	STADE DE GRASLA	850380202	5	VESTIAIRES
85	CUGAND	STADE MUNICIPAL	850760101	5	VESTIAIRES
85	TALMONT ST HILAIRE	STADE DES RIBAUXEAUX	852880102	6SYE	TERRAIN

La commission demande au Secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour avis préalable sauf niv 5 et 6 et FootA11, terrain (gazon – sye) et vestiaires.

L'ECLAIRAGE

1 – LES CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour le/les classement(s) des installations :

Niveau E4

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
44	LA BAULE	CS ALAIN BURBAN	440550202	291	0.72	0.50

53	BONCHAMP	STADE DE GALBE	530340301	318	0.71	0.50
----	----------	----------------	-----------	-----	------	------

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces **dossiers** à la Fédération Française de Football pour la/les confirmation(s) de classement des installations.

Niveau E5

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
44	SAINT NAZAIRE	STADE LEMOINE	441840302	194	0.77	0.62
49	CHAMPTOCE SUR LOIRE	STADE DE LA HUTTE	490680101	153	0.76	0.53
49	SEVREMOINE	STADE GEORGES RAYMOND 2	493010102	151	0.77	0.55
72	AUVERS LE HAMON	STADE MUNICIPAL	720160102	164	0.72	0.52

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le **PV** concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

2 – CONFIRMATIONS DE CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement des installations :

Niveau E3

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
44	CARQUEFOU	STADE DU MOULIN BOISSEAU	440260101	444	0.74	0.58
49	CHOLET	STADE JEAN BOUIN	490990101	536	0.71	0.52
85	FONTENAY LE COMTE	STADE EMMANUEL MURZEAU	850920101	369	0.76	0.57
85	LES SABLES D'OLONNE	STADE DE LA RUDELIERE	851940101	347	0.71	0.50

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces **dossiers** à la Fédération Française de Football pour la/les confirmation(s) de classement des installations.

Niveau E4

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
44	LA CHAPELLE SUR ERDRE	STADE DU BUISSON DE LA GROLLE N°2	440350103	207	0.81	0.58
44	SAINT BREVIN LES PINS	CS DE LA SAUZAIE	441540101	241	0.75	0.52
44	SAUTRON	STADE ROGER MABIT 1	441940101	218	0.77	0.57
44	THOUARE SUR LOIRE	STADE MUNICIPAL	442040104	213	0.72	0.57
49	BEAUCOUZE	STADE JACQUES AUBINEAU	490200101	223	0.73	0.51
49	BOUCHEMAINE	STADE DU ARTAUD	490350201	208	0.70	0.57
49	CHOLET	STADE PIERRE BLOUEN	490990201	228	0.73	0.60
53	CHANGE	STADE AUGUSTE DALIBARD	530540101	269	0.74	0.57

72	LA FLECHE	STADE MONTREAL	721540101	260	0.72	0.50
72	LA SUZE	STADE DANIEL SOYER	723460101	306	0.73	0.53
85	LUCON	STADE JEAN DEMAUZAN	851280101	307	0.71	0.53

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces **dossiers** à la Fédération Française de Football pour la/les confirmation(s) de classement des installations.

Niveau E5

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
44	HERIC	CS DE LA PERRIERE	440730101	139	0.71	0.52
44	SAINT BREVIN LES PINS	CS DE LA SAUZAIE	441540103	148	0.73	0.54

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le **PV** concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

Niveau EFOOT A11

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
44	LE CELLIER	STADE DES MOUES 2	440280102	166	0.55	0.40
44	DIVATTE SUR LOIRE	STADE MARCEL DESMARS	440290101	100	0.70	0.49
44	COUERON	STADE LEO LAGRANGE 2	440470202	141	0.58	0.40
44	COUERON	CS RENE GAUDIN	440470301	120	0.64	0.36
44	GRANDCHAMPS DES FONTAINES	STADE DE BELLEVUE 2	440660102	135	0.62	0.40
44	SAINT JULIEN DE CONCELLES	STADE MUNICIPAL	441690103	104	0.70	0.47
44	SUCE SUR ERDRE	STADE JOSEPH BRIAND	442010101	140	0.42	0.40
44	TREILLIERES	PLAINE DES JEUX DE LA RINCAIS	442090101	215	0.60	0.45

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le **PV** concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

3- CHANGEMENT DE NIVEAU CLASSEMENT

Niveau E5

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
44	LES SORINIERES	STADE LOUIS BARTRA	441980201	164	0.70	0.46

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le **PV** concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

4 – AVIS PREALABLE ECLAIRAGE

District	Ville	Terrain	NNI	Niveau
44	GUERANDE	STADE JEAN MENAGER	440695502	E5
44	MESANGER	STADE GABRIEL BORDAY	440960102	E5
44	MESANGER	STADE GABRIEL BORDAY	440965501	E5
85	LES BROUZILS	STADE DE GRASLA	850380202	E5
85	TALMONT ST HILAIRE	STADE DES RIBAUEAUX	852880102	EFOOTA11

La commission demande au Secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces **dossiers** à la Fédération Française de Football pour avis préalable sauf E5, EFootA11 et EFutsal 4.

LES SALLES FUTSAL

1 – LES CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les classement(s) des installations :

Niveau Futsal 1

District	Ville	Salle	NNI	Sol
49	BELLEVIGNY EN LAYON	SALLE DU LAYON	493459901	PARQUET

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces **dossiers** à la Fédération Française de Football pour le/les classements des installations.

Niveau Futsal 3

District	Ville	Salle	NNI	Sol
85	GROSBREUIL	SALLE OMNISPORT	851039901	PVC
85	LES ACHARDS	SALLE DES SPORTS TIGNOLA	851529901	CAOUTCHOUC
85	OLONNE SUR MER	SALLE OCEANE	851669901	PVC
85	SAINT PHILBERT DE BOUAIN	SALLE OMNISPORT	852629901	CAOUTCHOUC

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le **PV** concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

Niveau Futsal 4

District	Ville	Salle	NNI	Sol
85	LE POIRE SUR VIE	SALLE OMNISPORT BEIGNON BASSET	851789901	PVC

85	LES SABLES D OLLONNE	GYMNASE DES SAUNIERES	851949901	LINO
----	----------------------	-----------------------	-----------	------

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

2 - CHANGEMENT DE NIVEAU CLASSEMENT

Niveau Futsal 2

District	Ville	Salle	NNI	Sol
53	LAVAL	GYMNASE JULES RENARD	531309903	PVC

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour le/les classements des installations.

L'ECLAIRAGE FUTSAL

1 – LES CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour le/les classement(s) des installations :

Niveau EFutsal 2

District	Ville	Salle	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
53	LAVAL	GYMNASE JULES RENARD	531309903	485	0.41	0.25
85	LES ACHARDS	SALLE DES SPORTS TIGNOLA	851529901	576	0.72	0.62

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour le/les classements des installations.

Niveau EFutsal 3

District	Ville	Salle	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
85	GROSBREUIL	SALLE OMNISPORT	851039901	272	0.69	0.54
85	SAINT PHILBERT DE BOUAINE	SALLE OMNISPORT	852629901	406	0.71	0.45

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour le/les classements des installations.

Niveau EFutsal 4

District	Ville	Salle	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
85	LE POIRE SUR VIE	SALLE OMNISPORT BEIGNON BASSET	851789901	240	0.61	0.40

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

1. Création/Modification et Suppression NNI

Suppression NNI 850380101 STADE DE GRASLA, le terrain a été supprimé il y a plusieurs années à LES BROUZILS

Suppression NNI 441640102 STADE DES CHÂTAIGNIERS 2 du terrain stabilisé à St Hilaire de Chaléons

Renumérotation NNI 850380102 en 850380101

Renommer le stade municipal NNI 850380201 en stade municipal de Grasla N°1

Création du terrain NNI 850380202 stade municipal de Grasla N°2.

Courrier de la mairie de VERRIERES EN ANJOU pour la suppression du terrain et de l'éclairage du STADE MUNICIPAL NNI 493230101

Mail de la Mairie de Fontenay le Comte pour la suppression de son terrain stabilisé PARC DES SPORTS ANDRÉ FORENS 4 NNI 850920304

Modification de l'aire de jeux de CHAUMES EN RETZ NNI 440050101 en NNI 440050102 et NNI 440050102 en NNI 440050101

2. Divers

A la demande du CDTIS 49, la CRTIS fournira un échéancier des tests in situ sur les terrains synthétiques

SAINT MARTIN DU FOUILLOUX NNI 493060102, le terrain ne peut être classé FootA11 (l'aire de jeux non conforme), ce terrain ne peut être utilisé qu'à l'entraînement.

NNI 850250102 BOISSIERE DE MONTAIGU la CRTIS demande au service compétition d'interdire les matchs officiels sur ce terrain en raison de la présence des mini buts dans la zone de dégagement.

Saint Ouen des Toits :

- Le classement du terrain 2 NNI 532430102 est prononcé au niveau FootA11 jusqu'au 07/07/2025. La zone de dégagement obligatoire n'est pas conforme au règlement (Art 1.1.7).

La CRTIS demande au service compétition de la ligue des Pays de la Loire et du district de la Mayenne de ne plus autoriser les compétitions sur le terrain NNI 532430102 jusqu'à la mise en conformité de la zone de dégagement

- La demande de classement du terrain 3 NNI 532430103 n'est pas recevable en raison de la non-conformité de la zone de dégagement obligatoire (Art 1.1.7).

3. Calendrier

Prochaine réunion : Le 18 mars 2019 au District de la Mayenne (à confirmer)

Le Président,
René JONCHERE



Le Secrétaire de séance,
Paul ARRIVE

